



17.001

## Rapport de gestion du Conseil fédéral 2016

du 15 février 2017

---

Le rapport de gestion 2016 du Conseil fédéral a été approuvé par le Conseil fédéral le 15 février 2017.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi<sup>1</sup>.

Des tirés à part peuvent être commandés à l'Office fédéral des constructions et de la logistique, vente des publications fédérales, 3003 Berne,  
e-mail: [vente.civil@bbl.admin.ch](mailto:vente.civil@bbl.admin.ch).

Le rapport est par ailleurs publié sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.bk.admin.ch](http://www.bk.admin.ch) > Documentation > Publications > Planification politique >  
Rapport de gestion

14 mars 2017

Chancellerie fédérale

<sup>1</sup> En application de l'art. 23, let. c, de l'ordonnance du 17 novembre 2004 sur les publications officielles (RS **170.512.1**), la publication dans la Feuille fédérale du rapport de gestion du Conseil fédéral se limite à la mention du titre et au nom de l'organisme auprès duquel il peut être obtenu, conformément à l'art. 13, al. 3, de la loi du 18 juin 2004 sur les publications officielles (RS **170.512**).

